

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*  
Mai 2022



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat  
Le 10 juin 2022

# Statistiques nationales

Le marché du travail canadien a gagné 40 000 emplois supplémentaires en mai, tandis que le taux de chômage national continuait de chuter à 5,1 %. Depuis janvier, cette baisse du taux de chômage est la quatrième consécutive et presque un demi-million d'emplois se sont ajoutés à l'économie au cours de cette période. Par rapport à l'année précédente, le taux de chômage a reculé de plus de 3 points de pourcentage, tandis que l'emploi a augmenté de près de 1,1 million.

Notamment, cette progression de l'emploi au cours du mois dernier est due en grande partie aux hausses dans le secteur public, où le nombre d'emplois a bondi de près de 110 000 postes, pendant que le secteur privé en perdait 95 000. L'augmentation du nombre de travailleuses et travailleurs autonomes a également contribué à la hausse, bien qu'il y ait toujours 6,6 % de moins de travailleuses et travailleurs autonomes sur le marché du travail par rapport à février 2020.

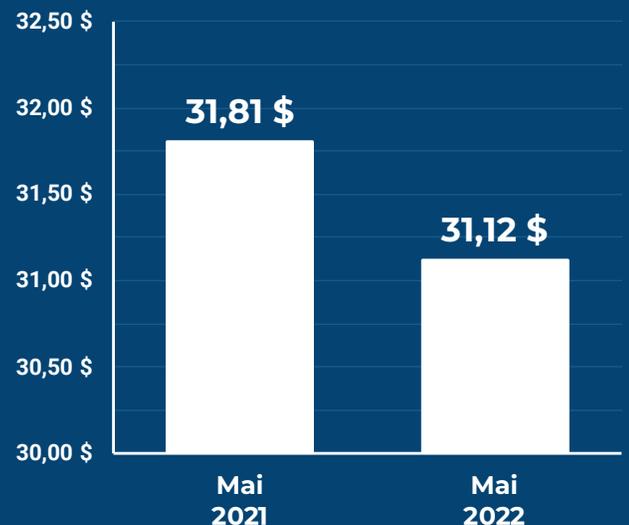
	Moyenne sur 5 ans mai 2016 à mai 2020	Mai 2021	Mai 2022	Variation entre mai 2021 et mai 2022	Variation entre avril et mai 2022
Emploi total (nombre) <sup>1</sup>	18 006 360	18 559 200	19 640 300	1 081 100 5,8 %	39 800 0,2 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	7,7	8,2	5,1	-3,1 pp	-0,1 pp
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	64,7	64,6	65,3	0,7 pp	0,0 pp
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	30,8	31,2	30,3	-0,9 pp	-0,2 pp
Salaire horaire moyen (\$) <sup>5</sup>	30,63 \$	31,81 \$	31,12 \$	-2,2 %	0,2 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) <sup>6</sup>	35,5	35,7	35,5	-0,6 %	1,1 %

\*pp = points de pourcentage

## Taux de chômage



## Salaire horaire moyen



# Indicateurs nationaux de précarité

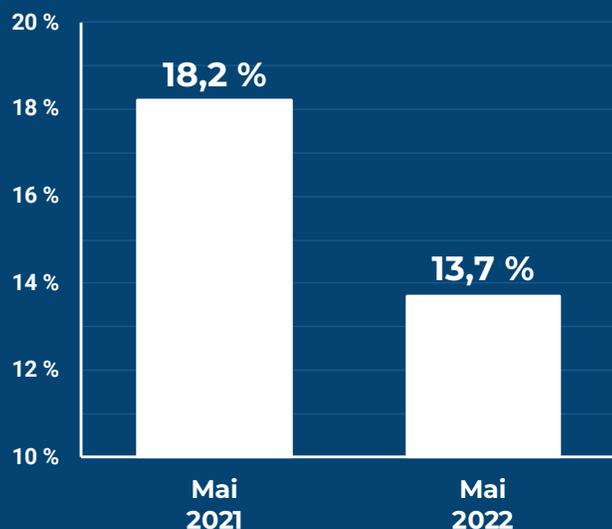
En mai, de nombreux indicateurs de précarité d'Unifor se sont nettement améliorés, notamment le taux de temps partiel, qui a baissé de 1,3 point de pourcentage, et le taux de sous-emploi, qui a baissé de 0,8 point de pourcentage. Le taux de sous-emploi de 7 % enregistré en mai est le plus bas jamais enregistré depuis les années 1970, ce qui révèle qu'une proportion décroissante de Canadiennes et de Canadiens se trouvent dans l'incapacité de chercher un emploi, même s'ils en veulent un.

Pourtant, on observe encore des indices d'obstacles systémiques à l'entrée sur le marché du travail pour de nombreux Canadiens et Canadiennes,

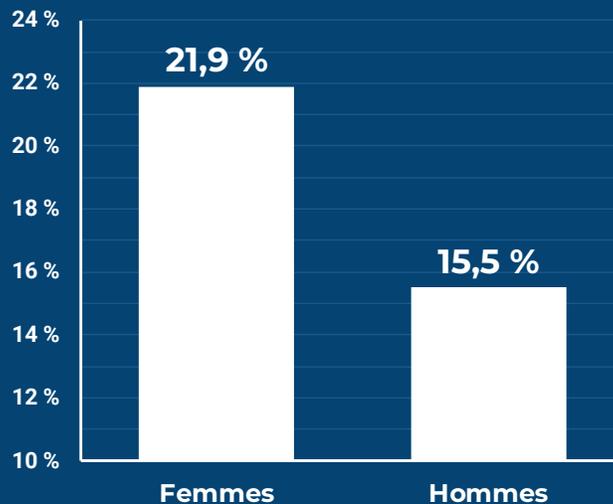
notamment un taux de chômage à long terme (personnes à la recherche d'un emploi pendant 27 semaines ou plus) de 19,7 % en mai, ce qui est nettement supérieur à celui de la période pré-pandémique (15,6 % en février 2020). Les performances sur le marché du travail sont toujours aussi défavorables pour de nombreuses femmes qui gagnent, en moyenne, 3,72 \$ de moins l'heure que les hommes. Par rapport aux hommes, la proportion de femmes gagnant de faibles salaires est supérieure de 6,4 points de pourcentage (voir ci-dessous).

	Mai 2021	Mai 2022	Variation entre mai 2021 et mai 2022 (pp)	Variation entre avril et mai 2022 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	17,6	18,1	0,5	-1,3
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	47,7	40,6	-7,1	0,9
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	11,3	7,0	-4,3	-0,6
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	18,2	13,7	-4,5	-0,8
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	5,1	5,7	0,6	0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	12,6	13,1	0,5	1,6
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,1	3,6	0,5	0,1
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	7,3	7,1	-0,2	0,3
<i>Saisonnier (%)</i>	2,2	2,4	0,2	1,2
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	20,0	18,7	-1,3	-0,2
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	3,42 \$	3,72 \$	8,6 %	-7,2 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	1 035,2	800,8	-22,6 %	21,3 %

## Taux de sous-emploi



## Incidence des bas salaires par sexe



# Statistiques régionales

Si l'on ventile les chiffres de l'emploi par région, on constate que les hausses d'emploi en mai étaient majoritairement concentrées dans les Prairies, où l'emploi a augmenté de 28 500 (+0,8 %). Le Québec et la C.-B. ont enregistré une hausse de 5 100 postes contre un peu moins de 2 000 pour l'Ontario, qui est resté essentiellement stable. Enfin, la région de l'Atlantique a affiché une légère baisse de 800 emplois, entraînant une augmentation du taux de chômage régional de 0,2 point de pourcentage.

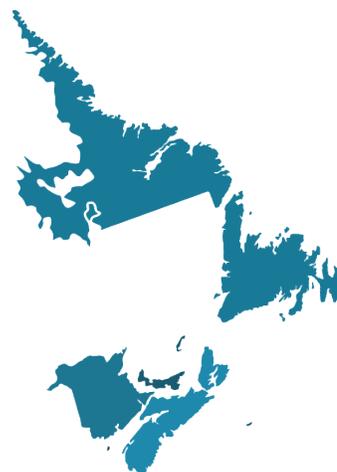
Fait révélateur, la croissance des salaires réels d'une année sur l'autre a été négative dans la plupart des régions, à l'exception du Québec où les salaires réels sont maintenant en hausse de 0,6 % par rapport à mai 2021. Contrairement à l'idée répandue selon laquelle les salaires sont l'un des principaux moteurs d'une inflation élevée en raison de l'étroitesse du marché du travail, les données disponibles suggèrent que les salaires continuent d'accuser du retard dans la majeure partie du Canada. D'un mois à l'autre, la rémunération horaire a en fait diminué dans les régions de l'Atlantique et des Prairies, tandis que les récentes augmentations en Ontario et en Colombie-Britannique n'ont pas réussi à renverser les fortes baisses du pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs d'une année à l'autre.



# Statistiques régionales continués

## Atlantique

	Mai 2021	Mai 2022	Variation entre mai 2021 et mai 2022	Variation entre avril et mai 2022
Emploi total	1 101 100	1 165 200	64 100 5,8 %	-800 -0,1 %
Taux de chômage (%)	10,3	7,6	-2,7	0,2
Taux de participation (%)	60,0	60,5	0,5	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	32,2	33,0	0,8	-0,2
Salaire horaire moyen	27,78 \$	27,19 \$	-2,1 %	-0,9 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,0	37,0	0,2 %	2,0 %



## Québec

	Mai 2021	Mai 2022	Variation entre mai 2021 et mai 2022	Variation entre avril et mai 2022
Emploi total	4 219 300	4 384 600	165 300 3,9 %	5 100 0,1 %
Taux de chômage (%)	6,6	4,2	-2,4	0,3
Taux de participation (%)	63,7	64,1	0,4	0,2
Taux de syndicalisation (%)	40,0	39,9	-0,1	0,2
Salaire horaire moyen	30,28 \$	30,46 \$	0,6 %	0,8 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,2	34,9	-0,8 %	0,9 %



## Ontario

	Mai 2021	Mai 2022	Variation entre mai 2021 et mai 2022	Variation entre avril et mai 2022
Emploi total	7 183 800	7 739 100	555 300 7,7 %	1 900 0,0 %
Taux de chômage (%)	9,3	5,5	-3,8	0,1
Taux de participation (%)	64,3	65,5	1,2	0,0
Taux de syndicalisation (%)	27,2	26,0	-1,2	-0,5
Salaire horaire moyen	32,81 \$	31,89 \$	-2,8 %	0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,0	35,9	-0,4 %	0,9 %



# Statistiques régionales continués

## Prairies

	Mai 2021	Mai 2022	Variation entre mai 2021 et mai 2022	Variation entre avril et mai 2022
Emploi total	3 438 800	3 610 500	171 700 5,0 %	28 500 0,8 %
Taux de chômage (%)	8,0	5,1	-2,9	-0,6
Taux de participation (%)	68,3	68,4	0,1	0,0
Taux de syndicalisation (%)	29,1	27,0	-2,1	-0,1
Salaire horaire moyen	32,48 \$	31,46 \$	-3,1 %	-0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,7	36,5	-0,6 %	1,4 %



## Colombie-Britannique

	Mai 2021	Mai 2022	Variation entre mai 2021 et mai 2022	Variation entre avril et mai 2022
Emploi total	2 616 200	2 740 900	124 700 4,8 %	5 100 0,2 %
Taux de chômage (%)	7,0	4,5	-2,5	-0,9
Taux de participation (%)	64,9	64,9	0,0	-0,6
Taux de syndicalisation (%)	29,5	29,6	0,1	-0,4
Salaire horaire moyen	32,55 \$	31,33 \$	-3,8 %	0,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,0	35,2	0,8 %	1,0 %



# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Si les taux horaires ont encore augmenté de 0,2 % en mai, ils sont toujours inférieurs de 2,2 % en termes réels par rapport à mai 2021. Les industries où les salaires continuent d'accuser un retard important par rapport à l'inflation sont les administrations publiques (-4,0 %), les services pédagogiques (-4,0 %), le transport et l'entreposage (-6,5 %), les services publics (-6,9 %) et l'information, la culture et les loisirs (-9,4 %). Il convient de noter que certaines industries du secteur des services traditionnellement associées à des salaires moyens inférieurs, comme le commerce de détail (22,16 \$/h), l'hébergement et les services de restauration (18,16 \$/h), ainsi que les services aux entreprises, aux bâtiments et autres services de soutien (24,86 \$/h) ont essentiellement renversé leur déficit salarial réel, les augmentations salariales étant égales ou supérieures à l'inflation au cours de la dernière année.

Dans deux de ces cas, de fortes augmentations annuelles des salaires semblent être corrélées à une forte demande d'emplois, le secteur du commerce de détail ayant augmenté de près de 220 000 postes par rapport à mai 2021, et celui de l'hébergement et des services de restauration de plus de 210 000 postes - quoique ce dernier reste à la

traîne par rapport aux chiffres de l'emploi d'avant la pandémie. Pendant ce temps, la fabrication de biens durables est toujours fortement touchée par les problèmes de la chaîne d'approvisionnement, l'emploi ayant chuté de plus de 75 000 postes d'une année sur l'autre. Dans l'ensemble, le secteur manufacturier a perdu 43 000 emplois en mai, soit une baisse mensuelle de 2,4 %.

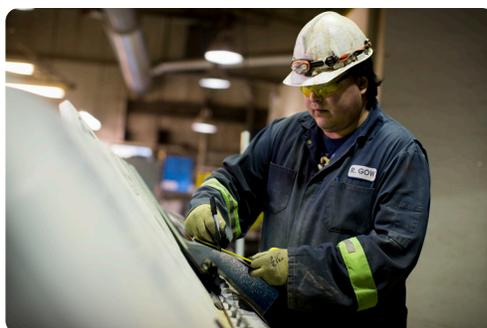
## Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Mai 2022	Variation entre mai 2021 et mai 2022
Agriculture	21,51 \$	0,0 %
Foresterie	34,79 \$	8,4 %
Pêche, chasse et trappage	24,72 \$	0,0 %
Mines, pétrole et gaz	44,63 \$	-4,5 %
Services publics	44,90 \$	-6,9 %
Construction	33,03 \$	-3,0 %
Fabrication de biens durables	30,84 \$	-1,6 %
Fabrication de biens non durables	28,59 \$	-1,0 %
Commerce de gros	31,53 \$	0,4 %
Commerce de détail	22,16 \$	-0,2 %
Transport et entreposage	29,82 \$	-6,5 %
Finances et assurances	39,79 \$	0,1 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	29,90 \$	1,0 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	39,25 \$	3,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	24,86 \$	4,9 %
Services éducatifs	36,23 \$	-4,0 %
Soins de santé et assistance sociale	30,53 \$	-1,9 %
Information, culture et loisirs	30,65 \$	-9,4 %
Hébergement et services de restauration	18,16 \$	0,5 %
Autres services	27,36 \$	-0,9 %
Administration publique	40,20 \$	-4,0 %

# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, mai 2021 à mai 2022

Agriculture	-18 387	
Foresterie		4 919
Pêche, chasse et trappage		41
Mines, pétrole et gaz		11 789
Services publics		7 506
Construction		81 493
Fabrication de biens durables	-75 127	
Fabrication de biens non durables		73 722
Commerce de gros		55 929
Commerce de détail		218 610
Transport et entreposage		7 346
Finances et assurances		45 788
Services immobiliers, de location et de location à bail	-16 711	
Services professionnels, scientifiques et techniques		135 733
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres		16 965
Services éducatifs		82 893
Soins de santé et assistance sociale		82 322
Information, culture et loisirs		146 235
Hébergement et services de restauration		210 483
Autres services	-22 175	
Administration publique		70 957



# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org](http://www.unifor.org)*